



Conseil d'école n°1

Ecole : Ecole primaire de Le Thieulin

Date et horaires du conseil : Vendredi 10 Novembre 18h30 - 19h40

Présents et qualité : M. Schmit (maire de Le Thieulin et président du SIVOP), M. Daniel (maire de Fruncé et vice-président du SIVOP), Mme Elleaume (maire de Friaize).

Mesdames Douin, Ory, Ludovico, Guiard, Fenyi, M. Navea (enseignants)

Mesdames Berrier, Chevalier, Deneau, Guétault, Javinde, Band'Hou (représentants élus des parents d'élèves)

Mme Mouton (DDEN)

Absents excusés : M. Philippe (IEN), M. Hautot, Mmes Bauer-Natton et Cosset (enseignants), Mesdames Ferraro, Kouznetzoff, Moncharmont, M. Larrouy (représentants élus des parents d'élèves)

ORDRE DU JOUR :

- Résultats des élections de parents d'élèves, attributions du conseil d'école.
- Point sur la rentrée.
- Révision et vote du règlement intérieur, charte de la laïcité.
- Actions pédagogiques
- Bilans de la coopérative scolaire - association USEP.
- Questions diverses des maires, du SIVOP et des représentants de parents

Compte-rendu succinct du conseil d'école

* Résultats des élections de parents d'élèves, attributions du conseil d'école.

Participation : 92 votants sur 187 électeurs inscrits soit 49,20% de participation.

Résultats : La liste présentée a été élue, elle comportait onze noms (6 titulaires et 5 remplaçants). Les coordonnées des parents élus ont été transmises aux familles la semaine suivant les élections.

Rappel des attributions du conseil d'école : Le conseil d'école est composé des membres suivants ayant droit de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1399> ou Article D. 411-1 du code de l'éducation

- Directeur de l'école, qui préside le conseil (1 voix)
- Ensemble des maîtres affectés à l'école (5)
- Deux élus : Maire (1 voix)
Conseiller municipal chargé des affaires scolaire (1 voix)
- [Représentants élus des parents d'élèves](#) (autant de représentants que l'école comporte de classes) (6 voix)
- Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles (1 voix)
- L'Inspecteur de l'éducation nationale est membre de droit

Le conseil d'école émet un avis, fait des propositions sur tout ce qui concerne la vie de l'écolier, jusque dans ses prolongements, au-delà de la classe : transport, restauration, hygiène, activités périscolaires... et vote le règlement intérieur.

* **Point sur la rentrée (effectifs, organisation).**

Horaires : Pôle des Forgerons (maternelle) : 8h55 > 11h45 puis 13h15 > 16h25 Pôle du Lavoir : CP au CM2 : 9h00 >

12h20 puis 13h50 > 16h30.

Effectif total à la rentrée : 121 élèves (14 élèves de moins par rapport à la rentrée de septembre 2022).

Effectif par niveau à ce jour : 11 PS, 15 MS, 12 GS, 17 CP, 17 CE1, 12 CE2, 19 CM1, 18 CM2 soit 83 élèves du CP au CM2 et 38 d'âge maternel.

Répartitions par classe : PS/MS Mme Douin : 19 (11+8), MS/GS Mmes Ludovico et Cosset : 19 (7+12), CP/CE1 Mme Ory : 23 (17+6), CE1/CE2 Mme Guiard : 23 (11+12), CM1 Mme Fenyi : 19, CM2 M Hautot (remplacé actuellement par M Navea) et Mme Bauer-Natton : 18.

Langues vivantes : Les élèves du CP au CM2 bénéficient d'un enseignement en anglais dispensé par leurs enseignants respectifs.

Dispositifs d'aides :

Evaluations nationales CP, CE1 et CM1 : Les élèves de CP, de CE1 et de CM1(nouveau) ont passé les évaluations nationales du 11 au 22 septembre. Les élèves de CP passeront de nouvelles évaluations au cours de la troisième période. Ces évaluations de début d'année permettent aux équipes de disposer d'éléments objectifs pour mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisés adaptés. Pour l'ensemble des classes, la compréhension orale est bien maîtrisée. Concernant les CP pour le français, la manipulation des syllabes est bien maîtrisée. En revanche, nous devons être vigilants sur la reconnaissance des lettres.

En mathématiques, de bons résultats ont été obtenus sur les items : quantifier des collections, comparer des nombres, lire et écrire les nombres (jusqu'à 10). En revanche, la résolution de problèmes est plus fragile.

Concernant les élèves de CE1 pour le français, la lecture à haute voix et le vocabulaire sont les items les moins bien réussis.

En mathématiques, calculer mentalement et reproduire un assemblage ont été très bien réussis. Cependant, la soustraction et placer un nombre sur une ligne graduée ont été des compétences moins bien maîtrisées.

Concernant les CM1, la compréhension d'un texte lu par l'enseignante est bonne et les élèves ont une maîtrise satisfaisante des relations entre les mots de la même famille (lexique). Une attention particulière devra être accordée à la maîtrise des calculs (en ligne et posés), avec notamment la maîtrise nécessaire de certains faits numériques comme les tables de multiplication. La fluence (rapidité de lecture à voix haute) est également à améliorer.

Activités pédagogiques complémentaires : Il s'agit d'un temps en groupe restreint avec un enseignant. Elles concernent essentiellement le domaine de la langue et de la lecture. Les groupes sont constitués sur proposition de l'équipe enseignante et avec accord des familles. Pour les MS et GS elles se déroulent les lundis soirs de 16h25 à 17h25. Pour les CP/CE1, CE1/CE2 et CM2 elles se déroulent le jeudi après la classe durant une heure. Pour les CM1 elles se déroulent le mardi après la classe et durent une heure également.

AESH : Deux AESH interviennent dans l'école et apportent leur aide à 7 enfants en situation de handicap dans les classes de GS, CP/CE1, CE1/CE2, CM1 et CM2.

➤ **Révision et vote du règlement intérieur.**

Lecture est proposée du règlement intérieur qui a été transmis en amont de la réunion. Nous souhaitons faire une modification notée ci-après dans la partie « Usage des locaux – Hygiène et Sécurité »

Tout objet tranchant ou pointu, y compris les parapluies, tout jeu, jouet, appareil ou bijou de valeur, chaîne, collier, boucles d'oreilles pendantes ou imposantes sont interdits à l'école. **Les objets technologiques (téléphones, montres connectées ou susceptibles de prendre des photos ou vidéos) sont également strictement proscrits.** Les enfants devront venir propres à l'école et avec une tenue vestimentaire correcte et adaptée à la vie scolaire (éviter les chaussures à talons et les tenues trop courtes). **Les écharpes sont interdites au profit des cache-col.** Tout artifice d'esthétique pouvant perturber le bon déroulement de la classe sera interdit, suivant l'appréciation des enseignants (comme au collège).

Le règlement est voté à l'unanimité. Il sera diffusé aux familles dans les cahiers de liaison.

➤ **Actions pédagogiques**

Dates à noter et retenir :

En février : remise des livrets du premier semestre pour les élèves du CP au CM2, sur rendez-vous. (Les parents des élèves de CP, CE1 et CM1 ont été rencontrés pour la remise des résultats aux évaluations nationales.

Lundi 8 avril : Fête du 100^{ème} jour d'école pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2

Grande lessive (exposition des œuvres d'art de nos élèves) : vendredi 24 mai

Spectacle de fin d'année et fête de l'école : samedi 15 juin au Thieulin.

Les prochains conseils d'école auront lieu les vendredis 9 février et 21 juin 2024.

Spectacles, sorties pédagogiques et participations aux actions départementales :

Inscription au dispositif Ecolire pour les élèves de CP-CE1, CE1-CE2 et CM1. Le thème de cette année est « *À vos marques ! Prêts ... Lisez !* » il porte sur les valeurs de l'Olympisme. En cette année olympique, plusieurs classes ont pour thème les JO.

Inscription au challenge calcul mental et au triathlon mathématique pour les CE1/CE2 et CM1.

La classe de CM1 bénéficie de plusieurs webinaires (visioconférences) :

-Filles/garçons, gare aux stéréotypes le vendredi 6 octobre (1 jour 1 actu). Un travail préparatoire a été fait sur ce qu'est un stéréotype.

-Master class Jazz jeudi 12 octobre dans le cadre du festival Jazz in Noyon, avec le groupe Xenos qui a joué puis répondu aux questions.

-Ensemble contre le harcèlement le vendredi 17 novembre (1 jour 1 actu). Cela permettra de rebondir sur l'actualité de la journée « ensemble contre le harcèlement » (9 novembre) et le questionnaire donné par l'éducation nationale

Le lundi 16 octobre les élèves de PS à CE2 ont vu le spectacle « Art Dada » de la compagnie Billenbois à la salle des fêtes. Il y avait 3 histoires autour du portrait, des paysages et de l'abstrait.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont participé à des ateliers autour du goût le mardi 17 (les élèves ont apporté des aliments des différents continents, en relation au thème de l'année) et le jeudi 19 octobre (ateliers proposés par une maman d'élève travaillant dans la restauration). Il y avait 4 ateliers :

- un atelier qui faisait appel au toucher et à l'odorat pour reconnaître des aliments.
- un atelier autour des sauces où il fallait dire laquelle était amer/sucée/salée ou bien acide.
- un atelier où il fallait retrouver les fruits présents dans les jus grâce à leur couleur.
- un atelier de dégustation : en cachant les yeux, retrouver quel aliment est goûté.

Toujours en lien avec le thème des continents, les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 ont accueilli Madame Raffo, maman d'élève originaire d'Australie (l'Océanie était le premier continent étudié) pour une présentation du pays.

Les élèves de MS-GS ont ramassé des feuilles d'automne dans Le Thieulin, le 20 octobre. Ils les feront séchées et elles serviront pour des travaux d'arts sur les saisons.

Les classes maternelles ont un projet jardinage avec l'aide de Murielle. Elles envisagent aussi d'aller au cinéma pour visionner un film en décembre.

Participation des élèves du CP au CM2 à la commémoration du 11 novembre. Les élèves vont chanter la Marseillaise. Les CM1 et les CM2 vont lire des lettres de soldats et la lettre de l'UFAC (union fédérale des anciens combattants)

Inscription au dispositif École et Cinéma pour les élèves de CM1 et de CM2. Le lundi 20 ou le mardi 21 novembre les élèves visionneront « Ernest et Célestine » au cinéma de Senonches.

Les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 participeront au projet *le p'tit bal* organisé par l'USEP. 6 chorégraphies de danses du monde vont être apprises. Une rencontre inter-écoles aura lieu au mois de mars afin de danser ensemble.

Gymnase : Le créneau au gymnase de Courville offert par la Communauté de communes Entre Beauce et Perche est renouvelé cette année et nous profitons des installations le lundi après-midi. Cela nous permet de faire des activités différentes de celles que nous pratiquons au Thieulin (kinball, badminton, poull ball, tchoukball...)

Piscine : Les élèves de CP-CE1 bénéficient actuellement d'un créneau à la piscine de Courville le vendredi matin. Ils bénéficieront de 10 séances. Ce sera ensuite au tour des CE1-CE2 puis des GS de bénéficier de ces séances. Nous remercions le SIVOP pour ces séances et le transport.

➤ **Bilan coopérative scolaire : association USEP :**

L'association USEP a pour vocation de financer les actions pédagogiques proposées aux élèves en sport ou non (sorties scolaires, abonnements pour les classes, achats de matériel spécifiques à l'amélioration de la vie en classe, ...) et du matériel pour les activités en EPS. L'affiliation à l'USEP permet de bénéficier des services de la section USEP à savoir le prêt de matériel, les conseils et les interventions de professionnels du sport pour nous aider dans nos pratiques.

L'association USEP perçoit un pourcentage des ventes proposées aux familles par le biais de l'école. Une subvention du SIVOP est par ailleurs versée (12€ par élève). La participation volontaire proposée aux familles (15€ pour un enfant et 10€ par enfant suivant d'une même fratrie) est une autre source d'approvisionnement du compte. Pour que ce soit transparent et que chaque famille ait une vision de la destination des fonds versés en début d'année, le montant investi pour chaque sortie est précisé dans les communications aux familles.

Cette année, les actions prévues pour alimenter le compte USEP sont les photos, les chocolats, la fête de l'école.

Sur le compte de l'association USEP au 10 novembre : 3173,44 euros.

➤ **Questions diverses.**

ENT : PrimOT : Toutes les classes ont ouvert leur espace et donné les codes de connexion aux familles. L'ENT permet de consulter les articles mis en ligne par les enseignants, les menus de cantine, les informations du SIVOP.

Plan de continuité pédagogique : Nous avons établi un plan de continuité pédagogique si l'école devait fermer (raisons sanitaire, climatique...). Nous y indiquons les modalités de communication entre les enseignants et les familles, les modalités pour recevoir le travail.

Nous y avons intégré le **protocole en cas d'absence des transports :**

La communauté de communes, en lien avec la Région qui dispose des informations, mettra en place un service d'envoi de SMS aux familles concernées dans ces situations.

Le président du SIVOP informe les maires de chaque commune et le directeur de l'école. Le directeur informe les enseignants qui indiquent en retour s'ils ont la possibilité ou non de parvenir à l'école (cas particulier des jours de neige).

1^{er} cas de figure : tout ou partie des enseignants sont présents : l'accueil est fait par les enseignants avec le soutien, le cas échéant, du personnel du SIVOP.

2nd cas de figure : aucun enseignant ne peut parvenir à l'école, le directeur en informe le président du SIVOP : l'accueil se fait pour tous les élèves dans une classe avec du personnel dédié ou à la garderie.

La cantine fonctionne normalement.

Santé et sécurité : Le registre santé et sécurité au travail est mis en place : il permet à toute personne fréquentant l'école (personnel ou usager) de noter ses observations ou problèmes concernant des événements dangereux, des risques d'événements dangereux ou des améliorations des conditions de travail. La personne souhaitant renseigner une fiche du registre prend contact avec la directrice de l'école et vient remplir le document. La directrice en prend acte et propose des mesures s'il y a lieu. Elle prend contact avec les partenaires concernés.

Ce registre sera présenté à chaque conseil d'école. (Rien de nouveau)

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels réservé au personnel enseignant est lui aussi renouvelé. Ce

document est vierge à ce jour.

PPMS : Les protocoles particuliers de mise en sécurité (PPMS) ont été mis à jour à la rentrée. Ces documents servent à pouvoir réagir efficacement en cas de risque majeur. Ces risques peuvent être naturels (liés à la météo notamment), technologiques (cas d'une explosion de véhicule aux abords de l'école par exemple) ou humains (cas de l'intrusion). Tout comme le protocole d'évacuation en cas d'incendie, le PPMS doit être mis à l'épreuve par des exercices en cours d'année. Le premier exercice incendie et le premier exercice PPMS ont eu lieu.

Petits travaux faits et à faire :

Un système de fermeture à distance pour les portails des écoles permettrait de respecter les mesures Vigipirate.

La mise en place d'une alarme incendie sonore automatique pour toutes les classes de l'école permettrait une mise en sécurité plus rapide des élèves. Actuellement les classes de CM1 et de CM2 sont averties par le mégaphone.

Merci pour les travaux qui ont été réalisés. (Remplacement de l'éclairage dans la classe de CM2, remplacement des vitres brisées classe CM2 et bâtiment de devant)

Il reste des travaux à prévoir en entretien à l'école : Une liste va être envoyée au SIVOP.

Questions des parents :

1. Nous n'avons pas eu de remontées particulières des parents, si ce n'est concernant les tarifs des photos de classe. Pour plusieurs parents le prix était élevé par rapport aux autres années, et certains ont trouvé que ce n'était pas pratique pour payer en espèces. > Il était possible de régler la commande par chèque ou en espèces auprès de l'école. Mais cette possibilité n'a pas été ouverte dès le début. L'équipe n'a pas souhaité proposer de pochettes cette année en se disant que les parents auraient plus de choix. Nous reverrons donc pour l'année prochaine.

2. Fête de l'école : lieu, date pour anticiper l'organisation. > Le samedi 15 juin au Thieulin aura lieu la fête de l'école (stands de jeux, buvette) ainsi que le spectacle de fin d'année.

Information du SIVOP :

Une réunion sera organisée le 28 novembre dans le restaurant scolaire afin de présenter les lieux, le personnel et de répondre aux questions des parents sur le périscolaire.

Prochain conseil d'école le vendredi 9 février

Troisième conseil d'école le vendredi 21 juin.

Date : 10 Novembre

Nom et signature du Secrétaire de séance :

Anne ORY



Nom et signature du directeur(trice)

Président de séance :

Noémie GUIARD (assurant l'intérim de direction)



Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 20/11/2023

